

FORMATIONS 2026

I – LES ASPECTS JURIDIQUES DU TRANSPORT DE MARCHANDISE - F1

1. MODULE 1: Identification, rôles et responsabilités des différents intervenants dans le cadre d'un transport de marchandise – F1M1

II – CONTENTIEUX EN TRANSPORT MARCHANDISES - F2

1. MODULE 1: Initiation au contentieux en transport - F2M1
2. MODULE 2: Maîtriser la gestion des risques et des sinistres - F2M2
3. MODULE 3: Gestion des litiges multimodaux et internationaux - F2M3

III – LES ASSURANCES EN TRANSPORT – F3

4. MODULE 1: Introduction aux assurances en transport – F3M1
5. MODULE 2: L'assurance RC des transporteurs et intermédiaires du transport – F3M2
6. MODULE 3: L'assurance marchandises transportées – F3M3

IV – LE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT – F4

1. MODULE 1: Introduction au métier de commissionnaire de transport – F4M1
2. MODULE 2: Le contrat de commission de transport – Réglementation et cadre juridique – F4M2
3. MODULE 3: Le commissionnaire de transport – Prévention des litiges et gestion du contentieux- F4M3

V - LE TRANSPORT MARITIME – F5

1. MODULE 1: Introduction au secteur du transport maritime – F5M1
2. MODULE 2: Le contrat de transport maritime de marchandises – F5M2
3. MODULE 3: Prévention et gestion des litiges en transport maritime – F5M3

VI – ASSUJETISSEMENT ET ARRIMAGE DANS LES CONTENEURS ET SUR LES VEHICULES ROUTIERS – F6

1. MODULE 1: CODE CTU – Référents – F6M1
2. MODULE 2: CODE CTU – Opérateurs – F6M2
3. MODULE 3: Arrimage des charges sur les véhicules routiers – F6M3

Note :

Les modules proposés ici restent la propriété pleine et entière des formateurs de Groupe SAVE

Ces documents sont la propriété inaliénable de leur auteur et ne peuvent être reproduits ni utilisés sans son autorisation écrite préalable.

LES ASPECTS JURIDIQUES DU TRANSPORT DE MARCHANDISES

IDENTIFICATION, ROLE ET RESPONSABILITÉ DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MARCHANDISE

CODE FORMATION: F1M1

OBJECTIFS :

- Développer des réflexes juridiques dans le transport de marchandise.
- Identifier et comprendre les différents contrats liés au transport de marchandises, ainsi que leurs implications juridiques.

PROGRAMME :

1. Panorama des contrats liés au transport de marchandises : définitions, critères d'identification, obligations des parties.
2. Focus sur le contrat de transport : spécificités selon les modes, conventions internationales et contrats types.
3. Comprendre les Incoterms : rôle et impact sur le transport de marchandise.
4. Responsabilités en cas de dommages : mise en cause des intervenants, réserves, exonérations, limitations et délais d'action.

PRE-REQUIS : aucun.

PUBLIC VISE :

- Juristes, gestionnaires sinistres
- Chargeurs, donneurs d'ordre
- Assureurs, courtiers, agents spécialisés en transport

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 2 demi-journées (2 x 3h30)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

CONTENTIEUX EN TRANSPORT MARCHANDISES

MODULE 1 : INITIATION AU CONTENTIEUX EN TRANSPORT

CODE FORMATION: F2M1

OBJECTIFS :

- Comprendre les bases juridiques des différents modes de transport.
- Identifier les types de litiges (perte, avarie, retard) et leurs impacts financiers.
- Maîtriser les régimes de responsabilité des transporteurs et les causes d'exonération.
- Savoir initier une réclamation dans le respect des délais et formalités.

PROGRAMME :

1. **PANORAMA DU TRANSPORT ET DES LITIGES.**
 - Les différents modes de transport (routier, maritime, aérien, ferroviaire).
 - Typologie des litiges (perte, avarie, retard, facturation).
2. **CADRE JURIDIQUE DE BASE.**
 - Présentation des Conventions internationales.
 - Présentations des normes françaises.
3. **RESPONSABILITE DES TRANSPORTEURS.**
 - Principes de responsabilité (faute, présomption, limitation).
 - Causes d'exonération (force majeure, vice propre de la marchandise).
4. **PROCEDURE DE RECLAMATION.**
 - Délais et formalités (lettre recommandée, preuves).
 - Rôle des assureurs et experts.
5. **CAS PRATIQUES.**

PRE-REQUIS : Aucun.

PUBLIC VISE :

- Gestionnaire sinistre transport débutant
- Assistants juridiques
- Responsables opérationnels transports

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (6h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

CONTENTIEUX EN TRANSPORT MARCHANDISES

MODULE 2 : MAÎTRISER LA GESTION DES RISQUES ET DES SINISTRES

CODE FORMATION: F2M2

OBJECTIFS :

- Identifier et analyser les risques directs et indirects liés aux opérations de transport pour anticiper les litiges.
- Maîtriser la rédaction des clauses contractuelles clés (responsabilité, limitation, force majeure) et comprendre l'impact des Incoterms et des assurances.
- Mettre en place un processus efficace de gestion des sinistres.

PROGRAMME :

1. IDENTIFICATION DES RISQUES EN TRANSPORT.

- Les risques directs.
- Les risques indirects.

2. PREVENTION CONTRACTUELLE.

- Clauses clés (responsabilité, limitation, force majeure).
- Importance des Incoterms et des assurances.

3. GESTION DES SINISTRES.

- Réserves et documentation.
- Coordination avec les transporteurs, assureurs et experts.
- Les modes alternatifs de négociation avant la phase judiciaire.

4. CAS PRATIQUES.

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1, ou maîtrisant les bases du module 1.

PUBLIC VISE :

- Gestionnaire sinistre transport
- Juristes
- Responsables opérationnels transports, responsables logistiques, managers

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (6h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

CONTENTIEUX EN TRANSPORT MARCHANDISES

MODULE 3 : GESTION DES LITIGES MULTIMODAUX ET INTERNATIONAUX

CODE FORMATION: F2M3

OBJECTIFS :

- Maîtriser les spécificités du transport multimodal et la responsabilité en chaîne.
- Gérer les conflits de lois et juridictions dans les litiges internationaux.
- Comprendre les mécanismes d'assurance multimodale et leurs exclusions.

PROGRAMME :

1. SPECIFICITES DU TRANSPORT MULTIMODAL.

- Définition et responsabilités en chaîne.
- Rôle des commissionnaires de transport.

2. CONFLITS DE LOIS ET JURIDICTIONS.

- Interaction entre conventions et les lois Nationales.
- Clauses attributives de compétence et arbitrage international.
- Reconnaissance des jugements étrangers et arbitrage international.

3. ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES.

- Particularités des polices multimodales.
- Exclusions et limites.

4. CAS PRATIQUES.

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1 et 2, ou maitrisant les bases du module 1 et 2.

PUBLIC VISE :

- Gestionnaire sinistre transport
- Juristes spécialisés
- Responsables transport international, commissionnaire de transport

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (6h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

ASSURANCES TRANSPORTS

MODULE 1 – INTRODUCTION AUX ASSURANCES TRANSPORTS

CODE FORMATION: F3M1

OBJECTIFS :

- Comprendre l'origine et le développement des assurances.
- Connaître les différentes techniques et domaines d'assurance.
- Comprendre la structure et la vie d'un contrat d'assurance.

PROGRAMME :

1. **L'ORIGINE ET LES DEBUTS DE L'ASSURANCE.**
 - Prémices de l'assurance : L'ASSISTANCE MUTUELLE
 - Le commencement de l'assurance avec : LE PRET A LA GROSSE AVENTURE
 - Les débuts de l'ASSURANCE avec l'Assurance Maritime
 - Le développement de l'assurance en Europe
2. **L'ASSURANCE : UNE ACTIVITE DE SERVICE.**
 - Définition
 - Les différentes techniques utilisées et les différents domaines
 - L'organisation professionnelle
3. **LE CONTRAT D'ASSURANCE.**
 - Définition et Les personnes intéressées au contrat d'assurance
 - La notion d'Intérêt Assurable et Le principe Indemnitaire
 - La formation du contrat d'assurance
 - Les documents formalisant le contrat d'assurance
4. **LA VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE.**
 - La phase exécution
 - La phase sinistre

PRE-REQUIS : aucun.

PUBLIC VISE :

- Transporteurs et intermédiaires du transport
- Nouveaux employés dans le secteur des assurances ; Professionnels en reconversion
- Entrepreneurs ou gestionnaires de PME impliqués dans le commerce international

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1/2 journée (4h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **250 €** / personne
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

ASSURANCES TRANSPORTS

MODULE 2 – L'ASSURANCE RC DES TRANSPORTEURS ET INTERMEDIAIRES DU TRANSPORT

CODE FORMATION: F3M2

OBJECTIFS :

- Comprendre les responsabilités des transporteurs et des intermédiaires du transport.
- Connaître les bases et les conditions des assurances Responsabilité Civile (RC)

PROGRAMME :

1. **LES PARTIES AU CONTRAT DE TRANSPORT FACE A DES RISQUES EN COURS DE TRANSPORT.**
 - Les risques directs
 - Les risques indirects
 - Classification des risques entre RO et RG
2. **LES ASSURANCES RESPONSABILITÉS CIVILES DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT.**
 - Les bases d'une assurance RC
 - Les différentes assurances RC (RC à l'égard des clients et RC à l'égard des Tiers)
3. **LES CONDITIONS D'ASSURANCE EN RC.**
 - Les garanties limitées et les garanties tous risques
 - Les exclusions de garanties
4. **LES ATTESTATIONS RC.**
 - Présentation de différents types d'attestation
 - Les points essentiels à vérifier sur une attestation RC

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1, ou maîtrisant les bases du module 1.

PUBLIC VISE :

- Transporteurs et intermédiaires du transport
- Nouveaux employés dans le secteur du transport et de la logistique ; Professionnels en reconversion
- Entrepreneurs ou gestionnaires de PME impliqués dans le commerce international

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1/2 journée (4h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **250 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

ASSURANCES TRANSPORTS

MODULE 3 – L'ASSURANCE MARCHANDISES TRANSPORTEES

CODE FORMATION: F3M3

OBJECTIFS :

- Comprendre les spécificités de l'assurance des marchandises transportées.
- Connaître les conditions et les types de polices d'assurance pour les marchandises

PROGRAMME :

1. **PRINCIPES DE BASE DE L'ASSURANCE DES MARCHANDISES.**
 - Définition
 - Rappel des risques et de leur classification
2. **LES GARANTIES DE BASE EN ASSURANCE MARCHANDISES.**
 - La garantie limitée
 - La garantie tous risques
 - Les exclusions de garanties
3. **PRESENTATION DES POLICES FRANÇAISES.**
 - Les Polices françaises par voie terrestre ; par voie maritime ; par voie aérienne
 - Police française risques de guerre
 - Les clauses additionnelles
4. **LES ATTESTATIONS ET CERTIFICAT D'ASSURANCE.**
 - Point commun et différence
 - Les points essentiels à vérifier

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1 et 2, ou maitrisant les bases du module 1 et 2.

PUBLIC VISE :

- Transporteurs et intermédiaires du transport
- Nouveaux employés dans le secteur du transport et de la logistique ; Professionnels en reconversion
- Entrepreneurs ou gestionnaires de PME impliqués dans le commerce international

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1/2 journée (4h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **250 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

LE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

MODULE 1 : INTRODUCTION AU METIER DE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

CODE FORMATION: F4M1

OBJECTIFS :

- Comprendre de rôle du commissionnaire de transport
- Identifier des autres acteurs de la chaîne du transport.

PROGRAMME :

1. **Les fondements du commissionnaire de transport "français"**
 - Définition
 - Cadre juridique et réglementaire
 - Rôle à l'égard de son donneur d'ordre
2. **Le statut comparé du commissionnaire de transport "français" et du transitaire / freight forwarder**
 - Définition et rôle du transitaire
 - Cadre juridique et réglementaire
 - 2 métiers différents à tout point de vue
3. **Le rôle du commissionnaire de transport à l'égard de ces sous-traitants**
 - Des sous-traitants multiples et aux statuts variés (transporteur, manutentionnaire, loueur de véhicule avec chauffeur, prestataire logistique ...)
 - Coordination et gestion pour un transport fluide et efficace
4. **Evolution du métier et multiplicité des prestations**
 - Evolution du métier
 - Quel statut donner à un professionnel réalisant plusieurs prestations différentes ?
 - La primauté sur la volonté des parties avec la rédaction d'un contrat spécifique
 - En l'absence claire de la volonté des parties : la position de la jurisprudence

PRE-REQUIS : Aucun

PUBLIC VISE RECOMMANDÉ :

- Futurs commissionnaires de transport ; Professionnels du transport souhaitant se spécialiser.
- Gestionnaires logistiques et commerciaux ; Gestionnaires de transport, auxiliaires, expéditeurs, juristes transport ; Responsables d'opérations de transport.
- Chargeurs, donneurs d'ordres, assureurs/courtiers/agent spécialisés en transport.

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz, QCM, cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : ½ journée (4h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **250 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

LE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

MODULE 2 : LE CONTRAT DE COMMISSION DE TRANSPORT - REGLEMENTATION ET CADRE JURIDIQUE

CODE FORMATION: F4M2

OBJECTIFS :

- Assimiler le cadre juridique et réglementaire du contrat de commission de transport
- Identifier les obligations et responsabilités des parties au contrat de commission de transport

PROGRAMME :

1. **Le régime Juridique Français du contrat de commission de transport.**
 - Rappel de la définition
 - Les Règles Générales applicables à tous types de contrat
 - Les Règles Spécifiques au contrat de commission de transport
2. **Présentation du contrat type commission de transport.**
 - Nature et objet du transport
 - Prix du transport et des prestations accessoires
3. **La place du contrat type dans la relation contractuelle entre le commissionnaire et son donneur d'ordre.**
 - Primaute ou substitut ?
 - La place des CGV du commissionnaire de transport
4. **Les obligations :**
 - Du donneur d'ordre au titre du contrat de commission de transport
 - Du commissionnaire au titre du contrat de commission de transport
5. **La responsabilité :**
 - Du donneur d'ordre au titre du contrat de commission de transport
 - Du commissionnaire au titre du contrat de commission de transport

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1, ou maitrisant les bases du module 1.

PUBLIC VISE RECOMMANDÉ :

- Gestionnaires logistiques et commerciaux ; Gestionnaires de transport, auxiliaires, expéditeurs, juristes transport ; Responsables d'opérations de transport ; Commissionnaires de transport.
- Chargeurs, donneurs d'ordres, assureurs/courtiers/agent spécialisés en transport.

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz, QCM, cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (6h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

LE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT

MODULE 3 : LE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT – PREVENTION DES LITIGES ET GESTION DU CONTENTIEUX

CODE FORMATION: F4M3

OBJECTIFS :

- Apprendre à prévenir les litiges en rédigeant des contrats clairs et en identifiant les risques
- Savoir gérer les contentieux en cas de litiges, pertes, avaries ou retards

PROGRAMME :

1. Rappel du rôle et de la responsabilité du commissionnaire de transport dans la chaîne du transport.

- Un rôle d'intermédiaire mais pas seulement
- Une responsabilité accrue

2. Prévention des litiges :

- La rédaction d'un contrat clairs avec son donneur d'ordre et les sous-traitants
- L'identification des risques en cours de transport,
- Le choix de bons sous-traitants,
- Avoir une assurance RC adaptée à son activité de commissionnaire de transport.

3. Gestion du contentieux :

- L'identification des principaux types de litiges (perte, avarie, retard),
- Les mesures à suivre en cas de dommages,
- La constitution d'un dossier litige,
- L'indemnisation et les recours.

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1 et le module 2, ou maitrisant les bases du module 1 et du module 2.

PUBLIC VISE RECOMMANDÉ :

- Gestionnaires logistiques et commerciaux ; Gestionnaires de transport, auxiliaires, expéditeurs, juristes transport ; Responsables d'opérations de transport ; Commissionnaires de transport.
- Chargeurs, donneurs d'ordres, assureurs/courtiers/agent spécialisés en transport.

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz, QCM, cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : ½ journée (4 heures)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **250 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

LE TRANSPORT MARITIME

MODULE 1 : INTRODUCTION AU SECTEUR DU TRANSPORT MARITIME

CODE FORMATION: F5M1

OBJECTIFS :

- Identifier les principaux acteurs du transport maritime national et international.
- Comprendre le rôle du transport maritime dans l'économie française et mondiale.
- Distinguer les caractéristiques du transport maritime national et international.
- Découvrir les grandes lignes des réglementations et conventions internationales applicables

PROGRAMME :

1. **Panorama du transport maritime**
 - Définition et rôle du transporteur maritime dans le commerce mondial
 - Acteurs clés : armateurs, affréteurs, commissionnaires, transitaires
 - Type de navires, types de conteneurs et types de cargaisons
 - Présentations des documents obligatoires et demandés pour un transport maritime
2. **Transport maritime national (France)**
 - Ports français majeurs
 - Introduction au Régime juridique français : Code des transports
3. **Transport maritime international**
 - Principaux corridors maritimes mondiaux
 - Introduction aux Régimes internationaux : Règles de La Haye-Visby, Hambourg, Rotterdam

PRE-REQUIS : Aucun

PUBLIC VISE RECOMMANDÉ :

- Novices, nouveaux employés qui ont besoin d'une introduction complète au secteur du transport maritime.
- Professionnels en reconversion souhaitant acquérir des compétences spécifiques au transport maritime.

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz, QCM, cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (7h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

LE TRANSPORT MARITIME

MODULE 2 : LE CONTRAT DE TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES

CODE FORMATION: F5M2

OBJECTIFS :

- Comprendre les différents régimes juridiques applicables au contrat de transport maritime (français et internationaux).
- Identifier les obligations contractuelles du transporteur et du chargeur selon le régime juridique applicable.
- Analyser les responsabilités des parties en cas de dommage, perte ou retard.
- Interpréter les clauses essentielles d'un contrat de transport maritime.
- Illustrer les notions juridiques par des cas pratiques et des exemples jurisprudentiels

PROGRAMME :

1. **Les régimes juridiques du contrat de transport maritime**
 - Régime français : Code des transports
 - Régimes internationaux : Règles de La Haye-Visby, Hambourg, Rotterdam
2. **Obligations des parties**
 - Transporteur maritime : délivrance, sécurité, route, etc.
 - Chargeur : emballage, déclaration, paiement
3. **Responsabilités des parties**
 - Les liners terms
 - Responsabilité du transporteur : perte, avarie, retard
 - Responsabilité du chargeur : faute, informations erronées
 - Exemples jurisprudentiels français et internationaux
4. **Les étapes à suivre pour rédiger un contrat solide avec une compagnie maritime**
 - Clauses essentielles : responsabilité, force majeure, juridiction
 - Points de vigilance : limitation de responsabilité, délais, assurances
 - Récapitulatif

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1, ou maîtrisant les bases du module 1.

PUBLIC VISE RECOMMANDÉ :

- Professionnels du commerce international, de la logistique ou du transport maritime.
- Responsables et personnels de la fonction administration des ventes export.
- Responsables achats et approvisionnements.
- Responsables logistique et supply chain.
- Juristes d'entreprise ou assistants juridiques.

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz, QCM, cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (7h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupeSAVE.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

LE TRANSPORT MARITIME

MODULE 3 : PREVENTION ET GESTION DES LITIGES EN TRANSPORT MARITIME

CODE FORMATION: F5M3

OBJECTIFS :

- Identifier les principaux risques liés au transport maritime de marchandises.
- Mettre en œuvre des bonnes pratiques pour prévenir les litiges.
- Réagir efficacement en cas de dommage ou de retard dans le transport maritime.
- Constituer un dossier contentieux complet et pertinent.
- Comprendre les mécanismes d'indemnisation et les voies de recours disponibles.

PROGRAMME :

5. **Rappel des responsabilités (synthèse du module 2)**
6. **Prévention des litiges**
 - Identification des risques
 - Le choix de la compagnie maritime
 - Bonnes pratiques : emballage, documentation, communication
 - Assurer la marchandise adéquatement
7. **Gestion d'un dossier contentieux**
 - Typologie des litiges : avarie, perte, retard, non-conformité
 - Mesures à prendre : constats, réserves, expertises
 - Constitution du dossier : preuves, documents, échanges
 - Indemnisation et recours : amiable, judiciaire, arbitrage

PRE-REQUIS : Professionnels ayant suivi le module 1 et 2, ou maitrisant les bases du module 1 et 2.

PUBLIC VISE RECOMMANDÉ :

- Professionnels du commerce international, de la logistique ou du transport maritime.
- Responsables et personnels de la fonction administration des ventes export.
- Responsables achats et approvisionnements.
- Responsables logistique et supply chain.
- Juristes d'entreprise ou assistants juridiques.

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz, QCM, cas pratique
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (7h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **350 € / personne**
- Formation intra-entreprise : nous consulter

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

ASSUJETISSEMENT ET ARRIMAGE DANS LES CONTENEURS ET SUR LES VEHICULES ROUTIERS

MODULE 1 : LE CODE CTU - REFERENTS

CODE FORMATION: F6M1

OBJECTIFS :

- Identifier les risques liés à un mauvais chargement ou arrimage des cargaisons.
- Comprendre le cadre juridique, les responsabilités et les règles du Code CTU et du Code IMDG.
- Connaître les critères d'inspection des engins et marchandises avant chargement.
- Maîtriser les techniques d'assujettissement et d'arrimage, choisir les équipements adaptés et établir un plan de chargement conforme.

PROGRAMME :

- Conséquences d'un mauvais chargement / assujettissement des cargaisons
- Le code CTU et son application
- Les responsabilités
- Les conditions de transport
- Les types, choix et approbation des engins de transport
- Vérification avant le chargement
- Principes de chargement et répartition des masses
- L'assujettissement et l'arrimage des charges
- Les dispositifs d'assujettissement
- Les marchandises dangereuses
- Les actions en fin de chargement
- Déchargement des engins de transport
- Fumigation

PRE-REQUIS : Aucun

PUBLIC VISE :

Toutes les personnes impliquées dans le chargement des conteneurs (planificateurs, superviseurs, managers) et à ceux nécessitant une expertise technique, juridique et commerciale (Donneurs d'ordres, expéditeur chargeur, commissionnaire de transport, transporteurs, autorités portuaires)

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- Mise en application avec plateau de charge / un conteneur miniature
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 2 jours (2 x 7h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **980 €** / personne
- Formation intra-entreprise : A partir de 1800€ / jour

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

ASSUJETISSEMENT ET ARRIMAGE DANS LES CONTENEURS ET SUR LES VÉHICULES ROUTIERS

MODULE 2: LE CODE CTU –OPÉRATEURS

CODE FORMATION: F6M2

OBJECTIFS :

- Identifier les risques liés à un mauvais chargement ou arrimage des cargaisons.
- Connaître les responsabilités de l'empoteur et appliquer un plan conforme au code CTU.
- S'initier au code IMDG pour la manutention des marchandises dangereuses (optionnel).
- Maîtriser les techniques d'assujettissement et d'arrimage, en choisissant les solutions adaptées et en les réalisant dans les règles de l'art.

PROGRAMME :

- Conséquences d'un mauvais chargement / assujettissement des cargaisons
- Les responsabilités
- Méthode d'inspection simple des conteneurs
- Principes de chargement de répartition des masses
- L'assujettissement et l'arrimage des charges
- Les dispositifs d'assujettissement
- Les marchandises dangereuses
- Les actions en fin de chargement
- Déchargement des engins de transport
- Fumigation

PRE-REQUIS : Aucun

PUBLIC VISE :

Empoteurs / caristes / préposés au chargement, au déchargement, à la manutention, à l'assujettissement / l'arrimage dans les conteneurs

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- Mise en application avec un plateau de charge / un conteneur miniature
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 1 journée (7h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **1 100€** / personne
- Formation intra-entreprise : A partir de 1800€ / jour

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20

ASSUJETISSEMENT ET ARRIMAGE DANS LES CONTENEURS ET SUR LES VEHICULES ROUTIERS

MODULE 3 : ARRIMAGE DES CHARGES SUR LES VEHICULES ROUTIERS

CODE FORMATION: F6M3

OBJECTIFS :

- Maîtriser la réglementation et les bases juridiques de l'arrimage.
- Comprendre les forces physiques liées aux différents modes de transport.
- Connaître les moyens de transport et leurs points d'arrimage.
- Vérifier la conformité des dispositifs (sangles, chaînes, crochets, etc.).
- Réaliser et contrôler un arrimage adapté au contexte.
- Formuler des recommandations et instructions pour améliorer ou assurer un arrimage conforme.

PROGRAMME :

- Introduction sur l'arrimage des charges sur les véhicules routiers et définition
- Bases physiques de l'assujettissement/l'arrimage des charges sur les véhicules routiers
- La force de frottement / La force de blocage
- Les points d'arrimage et dispositifs d'arrimage
- Les différentes méthodes d'assujettissement / d'arrimage des charges sur les véhicules routiers
- Calcul des forces d'assujettissement / d'arrimage

PRE-REQUIS : Aucun.

PUBLIC VISE :

- Personnes préposées au chargement et à l'arrimage
- Personnes encadrant le chargement et l'arrimage des charges
- Personnel chargé de la sécurité
- Conducteurs

SUPPORT FOURNIS :

- Présentation Power point
- Quiz et/ou QCM et/ou cas pratique
- Mise en pratique concrète des techniques apprises (avec un support de chargement miniature et / ou sur site)
- CERTIFICATION : Attestation de participation remise à l'issue de chaque module.

DUREE : 2 jours (2 x 7h00)

TARIF :

- Formation inter-entreprises : **1 100€** / personne
- Formation intra-entreprise : A partir de 1800€ / jour

DATES :

- Formation inter-entreprises : 4 sessions prévues dans l'année – merci de nous consulter
- Formation intra-entreprise : merci de nous consulter

FORMAT :

- Formation inter-entreprises : sur site Groupe SAVE
- Formation intra-entreprise : nous consulter

CONTACTS : par mail : contact@groupesave.com ou par téléphone : 02.35.22.14.20